

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2019)
Heft: 2242

Artikel: Un Manifeste post-(néo) libéral pour le 21e siècle : retour sur une réflexion autocritique et radicale portée par le magazine "The Economist"
Autor: Tissot, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'occupation de son propre logement ne soit pas taxé. Il en va de l'égalité de traitement.

Le système actuel ne respecte d'ailleurs pas pleinement l'égalité de traitement. En effet, la valeur locative fixée par les autorités fiscales est largement inférieure à la valeur du marché. Ce qui allège substantiellement la charge fiscale d'un propriétaire «occupant» par rapport à celle d'un propriétaire loueur. Le projet de suppression de la valeur locative agraverait encore cette inégalité.

Pour quelle raison cette très ancienne revendication rencontre-t-elle aujourd'hui un écho positif? Il faut probablement y voir l'effet de la baisse sensible du taux hypothécaire.

Un taux relativement élevé offrait aux propriétaires des déductions importantes sur leur revenu imposable. Le gain fiscal ainsi réalisé dépassait de

loin la charge représentée par l'imposition d'une valeur locative assez légère. Le bas niveau actuel du taux hypothécaire rend moins attrayantes ces déductions, alors que le risque de relèvement de la valeur locative à un niveau plus proche de celle du marché alourdirait la charge fiscale des propriétaires. Mieux vaut donc lâcher ces déductions en échange de la suppression de la valeur locative.

Les arguments des partisans de cette suppression relèvent clairement de la tactique du paravent: cacher les intérêts du plus grand nombre derrière la situation parfois difficile de quelques-uns. On met ainsi en avant le cas de ces retraités à faible revenu habitant leur maison, pour qui l'imposition de la valeur locative pèse lourdement sur leur budget. Plutôt qu'une suppression générale de cette imposition, une clause de rigueur dans la législation fiscale suffirait à

régler ce problème.

En couplant la suppression de l'imposition de la valeur locative à celle de la déduction des intérêts hypothécaires, il s'agirait d'inciter les propriétaires à limiter leur endettement hypothécaire, l'un des plus élevés au monde. Mais, comme indiqué ci-dessus, vu le bas niveau des taux, la suppression de la déduction des intérêts hypothécaires ne devrait pas modifier de manière significative le comportement des propriétaires. Il revient à la Banque nationale et à la Finma de réguler l'offre des prêts hypothécaires.

A n'en pas douter, les organisations de locataires suivront attentivement le dossier: la suppression de l'imposition de la valeur locative impliquerait une inégalité de traitement puisque les locataires ne peuvent déduire leur loyer de leur revenu imposable.

Un Manifeste post-(néo)libéral pour le 21e siècle

Retour sur une réflexion autocritique et radicale portée par le magazine «The Economist»

Laurent Tissot - 12 avril 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34847>

A l'occasion de son 175e anniversaire, l'hebdomadaire britannique *The Economist* a consacré un numéro du mois de septembre 2018 à la publication d'un manifeste. Intitulé [A manifesto for renewing liberalism](#), il veut

redonner un sens au libéralisme jugé moribond dans le contexte du 21e siècle naissant. La première phrase donne immédiatement le ton: «*Le libéralisme a créé le monde moderne, mais le monde moderne est en train de se*

retourner contre lui.»

La charge est sévère pour un journal qui a voué son existence, sur le plan économique, à promouvoir et défendre le libre-échange et, sur les plans politique et social,

les droits individuels face à toute ingérence étatique.

Le libéralisme se trouve mis en échec par des défis qu'il n'a pas pu - ou pas voulu - affronter dès la fin du communisme soviétique en 1991. De ce point de vue, il a failli. Même si ses succès sont certains au cours de son histoire, ils ont rendu nombre de ses partisans arrogants, avides de profits personnels et insensibles aux problèmes auxquels le monde est désormais confronté: les bouleversements géostratégiques, le changement climatique, les concentrations économiques et financières, les économies émergentes, les inégalités croissantes, les technologies du futur notamment.

En ce sens, beaucoup de libéraux sont devenus... des conservateurs ou pire des illibéraux, qu'abhorre l'hebdomadaire britannique. D'où la nécessité de repenser cette doctrine économique pour l'appliquer au contexte présent.

Un nouveau contrat social

Dans ce texte programmatique, *The Economist* s'attache non seulement à expliquer les échecs actuels, mais entend aussi proposer des réponses adaptées aux problèmes auxquels le monde entier se heurte. Il est intéressant d'en relever les aspects les plus saillants.

Le manifeste regroupe les problèmes soulevés en quatre

grands thèmes principaux: la libre concurrence, l'immigration dans les sociétés ouvertes, le nouveau contrat social, le combat pour un ordre mondial libéral. Limitons-nous ici à ce qui est dit dans la partie consacrée au nouveau contrat social.

Pour *The Economist*, le point de départ est clair: «*Si les démocraties libérales veulent continuer à faire progresser leurs citoyens, elles ont besoin d'une nouvelle forme de protection sociale. Et pour pouvoir se permettre cette réforme de l'aide sociale, elles ont besoin d'un régime fiscal à la fois plus efficace et mieux adapté pour encourager ce que la société veut promouvoir et décourager ce qui lui fait du tort.*» Il s'agit de s'attaquer à cette question en intégrant les grands changements qui bousculent le système de l'Etat-providence tel qu'il a été bâti après la deuxième guerre mondiale: l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, le fait aussi que beaucoup plus de ménages que par le passé sont composés d'une seule personne adulte.

Dans le même élan et eu égard aux transformations technologiques, les emplois sont beaucoup moins susceptibles de durer toute la vie et l'horaire fixe tend à disparaître. Certaines personnes aspirent d'ailleurs à occuper plus d'un emploi à la fois, en particulier quand l'une des occupations est une passion que l'autre permet financièrement.

Plus important encore, en termes de dépenses, les soins de santé sont de plus en plus coûteux et les gens vivent beaucoup plus longtemps. Comment faire? «*Le système a tenté de faire au mieux, en particulier pour éviter l'épuisement des fonds publics. Mais l'adaptation n'a été ni suffisante ni populaire: le relèvement de l'âge de la retraite n'a pas suivi l'allongement de l'espérance de vie, les bénéficiaires de pensions versées par l'Etat n'aiment pas que l'âge de la retraite soit relevé.*»

L'accent sur la formation

The Economist relève que l'on en a beaucoup trop peu fait pour aider les gens à s'adapter aux changements dans le monde du travail. «*Le besoin considérablement accru de congés parentaux et de certaines formes de garde d'enfants n'a guère été pris en compte.*» L'insuffisance de l'investissement dans les formations en cours d'emploi ne répond pas au besoin des personnes exerçant une activité lucrative d'améliorer leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Cette lacune apparaît clairement avec les effets de la robotisation et de l'intelligence artificielle sur le monde du travail, qui mettent à rude épreuve la capacité des gens à prévoir les compétences dont ils auront besoin et la façon dont leur carrière évoluera.

«*Cela signifie qu'une refonte libérale de l'Etat-providence commence par l'éducation.*»

Mais pas n'importe comment: l'effort doit notamment être porté sur les formations préscolaires qui auront «beaucoup plus d'impact sur les chances des enfants pauvres dans la vie que les dépenses consacrées aux universités. Et les gens peuvent avoir besoin d'une formation et d'une formation continue longtemps après leurs années d'université et d'apprentissage». Il y a donc lieu de modifier considérablement les priorités dans ce domaine.

Ainsi les nouvelles approches devraient mettre moins l'accent sur les institutions et davantage sur l'aide à la personne pour surmonter les obstacles rencontrés. En ce sens, le manifeste plaide pour un soutien accru au système du crédit d'«apprentissage tout au long de la vie».

L'idée que la formation professionnelle doit

accompagner la personne toute sa vie n'est pas nouvelle, mais elle devient d'une forte actualité dès lors qu'elle peut trouver un front plus large pour la soutenir et la rendre effective.

Réformer la fiscalité

Ces idées sont séduisantes, mais comment les financer? La question des réformes fiscales est au cœur de la suite de la réflexion. A cet égard, le manifeste s'attarde longuement sur l'idée d'un «*revenu de base universel*», à laquelle il n'est pas opposé, et sur la réforme de l'imposition du revenu et de la fortune.

Il soutient notamment que «*la main-d'œuvre, en particulier la main-d'œuvre non-qualifiée, devrait être moins imposée [...] Réduire l'écart entre les impôts sur le capital et les impôts sur le travail permettrait de contrer l'asymétrie en faveur du capital; et si les investissements en capital*

étaient déduits de l'impôt sur les sociétés, cela ne devrait pas décourager l'investissement [...] Les taxes sur le carbone et autres externalités négatives, bien qu'elles ne constituent pas une panacée aux problèmes du changement climatique, représenteraient également une réforme dans la bonne direction».

L'excès d'accumulation de richesses met en évidence la nécessité d'adapter la fiscalité à celles et ceux qui produisent et non plus à la rendre plus bénéfique à celles et ceux qui en profitent.

Au moment où le groupe de réflexion *Avenir Suisse* veut privatiser La Poste et quelles que soient les orientations politiques de chacune et chacun, le manifeste publié par *The Economist* donne matière à discuter. S'il ne reste pas lettre morte, il indiquera peut-être le chemin du 21e siècle vers un post-(néo)libéralisme.

A la redécouverte du peintre et sculpteur Casimir Reymond

«Casimir Reymond», Atelier De Grandi, Chemin d'Entre-deux-Villes 7, 1802 Corseaux, du jeudi au dimanche de 13h30 à 18h00, jusqu'au 18 août 2019

Pierre Jeanneret - 15 avril 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34858>

Casimir Reymond (1893-1969) reste relativement connu du grand public pour ses commandes officielles. Qu'il s'agisse de l'opulente et très classique *Vendangeuse* du parc du Denantou à Lausanne

(1938-1943), qui fit néanmoins scandale à l'époque! Ou des deux statues monumentales de l'Artisanat et de l'Agriculture - 35 tonnes de grès chacune - qui flanquent l'entrée principale du Palais de

Beaulieu. Ces deux dernières, que l'on pourrait imaginer à Moscou, Prague ou Sofia sous l'ère communiste, appartiennent à sa période «réaliste socialiste», qu'il reniera par la suite. Ce n'est